



PROTOCOLE D'ENGAGEMENT SANITAIRE

RESPECTER LES RÈGLES & RECOMMANDATIONS

- Affichage des consignes à respecter dans la salle.
- Présentation des consignes par l'encadrant au démarrage de l'activité et rappel si besoin au cours de la saison.

REPRENDRE OU NON SON ACTIVITÉ ?

Consultation d'un médecin avant la reprise :

- Pour les personnes ayant contracté le Covid-19 ;
- Pour les personnes ayant été en contact avec des malades confirmés ;
- Pour les personnes pour lesquelles l'activité physique a été très modérée durant le confinement et/ou présentant une pathologie chronique.

Reprise progressive de l'activité sportive en durée et en intensité :

- Pour tous les sportifs, afin de réadapter le corps à l'effort et de limiter les risques d'accident, notamment cardiaque, musculaire ou articulaire, sans oublier l'hydratation habituelle lors de l'effort.

Arrêt impératif de toute activité physique et consultation urgente d'un médecin devant l'apparition des signes d'alerte suivants :

- douleurs thoraciques (dans la poitrine) ;
- dyspnée : essoufflement anormal ;
- palpitations : sensation que votre cœur bat trop vite ou irrégulièrement ;
- variation anormale de la fréquence cardiaque au repos ou à l'effort ;
- perte brutale du goût et/ou de l'odorat ;
- fatigue anormale ;
- température supérieure ou égale à 38° au repos à distance de l'activité ;
- reprise ou apparition d'une toux sèche.

CIRCULER : ACCÈS, ENTRÉES & SORTIES

- **Désinfection des mains** avec le gel hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée et à la sortie de la salle.
- **Port du masque obligatoire** en dehors de la pratique de l'activité : à l'arrivée, pour circuler, et pour repartir.
- **Entrée dans la salle** : à hauteur du 36 rue Principale, passage sous le porche puis montée d'escaliers pour entrer dans la cour de l'école par le portail et descente

dans la salle via l'escalier intérieur derrière la porte bleue.

- **Sortie de la salle par la sortie de secours située dans la salle de danse pour remonter les escaliers extérieurs** et repartir par le porche de l'arrivée à hauteur du 36 rue Principale.

SE PRÉPARER : TENUE ET MATÉRIEL

- **Chaque danseur-euse doit venir muni-e de son propre matériel.**
- Changement de tenue à limiter au maximum dans les locaux.
- **Chaque personne doit mettre ses affaires personnelles dans un sac fermé et prévu à cet effet.**
- L'utilisation de matériel personnel est privilégiée, à défaut, le matériel commun est désinfecté avant et après chaque utilisation.
- Échange ou partage d'effets personnels proscrit.
- Collations et hydratation en gestion individuelle (bouteilles personnelles, etc.).

DANSER

- **15 personnes max** (encadrant(s) compris) par séance.
- **Pratique strictement individuelle (pas de contact)** respectant les consignes de distance interpersonnelle :
 - ↳ **2 mètres de distance constante** entre chaque pratiquant, y compris avec l'encadrant ;
 - ↳ **4m² disponible** pour chaque pratiquant ou encadrant ;
- Port du masque non obligatoire pendant la pratique.
- **Salle aérée 10 min** entre chaque cours par nos soins.
- Salle de danse nettoyée par les agents de la Ville tous les soirs.

Fait à Schiltigheim, le lundi 24 août 2020
Mme Lydie GIRARDOT, présidente
pour l'ensemble du Conseil d'Administration

SOURCES

Ministères des Sports et de la Culture | Fédération Française de Danse
Ville de Schiltigheim | Service des Sports | C.A. de l'Association Y Olé !